

# L'Océan au cœur de l'Humanité

*Ce document est la transcription révisée, chapitrée et illustrée, d'une vidéo du MOOC UVED « L'Océan au cœur de l'Humanité ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.*

## *Entre risques et aménités, les problématiques d'inégalités et de justice environnementale en zones littorales*

**Valérie Deldrève**, Directrice de recherche à l'INRAe

**Cécilia Claeys**, Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Les zones littorales constituent des lieux de vie, des lieux de travail et également des lieux de loisirs extrêmement riches en aménités, c'est-à-dire en sources d'agrément multiples, mais également exposées à de nombreux aléas ou risques environnementaux. La lecture sociologique que nous vous proposons emprunte à la justice environnementale, et notamment sa définition de l'environnement comme "The place where you live, work, and play".

### 1. La justice environnementale

Qu'est-ce que la justice environnementale ? C'est un cadre de sciences sociales qui s'est développé à partir des années 1980 aux États-Unis et qui propose d'expliquer les inégalités environnementales, soit les maux environnementaux qui touchent les populations les plus pauvres et de couleur, que ça soit dans les pays du nord ou dans les pays du sud. Dans le cadre de la justice environnementale, les inégalités environnementales sont définies comme des inégalités d'exposition aux risques, d'accès aux aménités et aux ressources naturelles, mais également d'impact qu'on a sur l'environnement de par nos modes de production et de consommation, ou encore de capacités qu'on a à se saisir des politiques environnementales, y compris pour protéger notre environnement. Si on applique maintenant cette grille aux

zones littorales, on peut dire qu'elle nous permet de mieux saisir les asymétries et les inégalités plurielles qu'il y a entre les usagers des littoraux.

Mais revenons maintenant sur le découpage présenté pour lire notamment notre problématique, à savoir qui s'approprie les ressources aménités littorales, au détriment de qui, avec quelles conséquences sociales et environnementales. Autrement dit, quelles sont les inégalités environnementales qui se donnent à lire sur les littoraux ?

## 2. Le littoral : un lieu de vie

Dans le découpage présenté, commençons par "The place where we live". La question de la résidence est très intéressante parce qu'elle est souvent citée comme un contre-exemple d'inégalité environnementale dans la mesure où ce sont les populations les plus riches qui, pour profiter des aménités du bord de mer, sont le plus exposées aux aléas ou aux risques environnementaux comme la submersion marine ou l'érosion. Cependant, les études que l'on a pu mener sur le littoral antillais montrent que la vulnérabilité aux risques y est beaucoup plus forte parce que la bande antillaise est occupée par une population plus pauvre et noire majoritairement. Alors, c'est vrai que ces inégalités, elles se donnent également à lire dans l'Hexagone, même si majoritairement la population est plus aisée et surtout mieux protégée juridiquement. On peut voir des inégalités selon les populations dans les communes, mais selon aussi les groupes sociaux qu'on peut observer sur le littoral.

## 3. Le littoral : un espace de travail

"The place where we work" pose la question de l'accès à la ressource halieutique, mais aussi la question conjointe de l'effort environnemental, soit l'effort que l'on doit fournir par rapport à la contribution qui est demandée pour protéger les ressources naturelles. Deux exemples peuvent être cités ici. Celui du Parc national des Calanques et celui de Sainte-Rose sur la côte est de La Réunion où ont été créées des zones de non-prélèvement, c'est-à-dire des zones où aucun prélèvement, aucune pêche, aucune cueillette n'est permise. Ces zones de non-prélèvement représentent, a priori, des contributions collectives égales que tout le monde, tous les usagers de la mer doivent respecter pour participer au renouvellement de la ressource.

Pourtant, ces contributions représentent un effort inégal selon que les pêcheurs aient ou non contribué au préalable à la définition de ces zones de non-prélèvement, donc selon qu'ils aient ou non été concertés. Et puis selon aussi leur degré de dépendance économique. Ainsi, les pêcheurs professionnels vont être beaucoup plus sollicités ou vont subir beaucoup plus de conséquences que les pêcheurs plaisanciers ou amateurs, et parmi les premiers, l'effort va être inégal selon les métiers exercés, selon la taille de l'embarcation, ou encore selon qu'elle ait été ou non amortie. Donc les exemples que l'on a cités permettent de mettre en exergue le

fait que cet effort est moins proportionnel à l'impact de l'activité sur la biodiversité que, finalement, à la capacité qu'ont les acteurs de s'organiser collectivement pour faire entendre leur voix, ou à trouver des alternatives économiques.



**France hexagonale**  
(Parc National des Calanques)  
Pêcheurs professionnels de retour de leur zone de pêche



**France ultramarine** (Sainte Rose - La Réunion)  
Embarcations traditionnelles non homologuées

#### 4. Le littoral : un espace de récréation

Nous en venons maintenant à "where we play" ou à l'exemple de la récréation. À partir de la récréation, on peut poser la question des inégalités d'accès aux aménités et de la conservation de la nature comme les deux faces d'une même pièce. On prendra ici des exemples plutôt hexagonaux, ceux du nord et du sud-est de la France. Nos études ont montré que la massification contribue, finalement, en augmentant la tension entre attractivité d'une part et vulnérabilité, à faire porter l'effort nécessaire aux usages populaires de la nature et aux populations les plus démunies. Par "usage populaire de la nature", on entend les pratiques telles que les pique-niques ou encore les chalets sur la plage de Calais, ou encore un tourisme de masse, souvent vues comme des pratiques faciles et dévalorisées par rapport à des pratiques de contemplation, vues comme plus respectueuses de la nature et plus méritantes.

Les mesures de régulation mises en place semblent cohérentes avec une logique de conservation. Elles vont consister à essayer de limiter ce qu'on appelle actuellement l'hyper-fréquentation en rendant, par exemple, les parkings des aires protégées payants, ou en développant des pratiques écotouristiques plus élitistes et plus respectueuses de la nature.

Mais ce faisant, elles tendent à occulter aussi des pratiques d'attachement à la nature, des pratiques d'attachement plus populaires qui ont contribué dans l'Histoire à protéger également la nature, et elles laissent se développer en parallèle des pratiques d'appropriation beaucoup plus excluantes comme le développement exponentiel de la plaisance ou la gentrification du littoral qui, pourtant, sont contraires aux politiques de préservation et de conservation de la nature.



### **Côte d'Opale**

Les chalets, un usage populaire de la plage



### **Parc National des Calanques**

Un lieu de tensions entre usages élitistes et populaires

## **Conclusion**

Pour conclure, la gestion des risques littoraux et la protection de la biodiversité sur le littoral se sont beaucoup appuyées, historiquement et actuellement, sur des publics qui ont été influents, à la fois pour lutter contre les risques comme la submersion marine ou ce qu'on a appelé l'hyper-fréquentation. Ces publics influents, qui sont de plus en plus intégrés dans les politiques environnementales participatives, sont pourtant ceux aussi qui ont le plus d'impact de par leurs pratiques de consommation ou leur manière de résider sur le littoral. À la lumière de nos études, on peut donc poser que ne pas penser les inégalités environnementales dans les politiques littorales pose des questions d'ordre éthique, mais soulève aussi des risques d'impasse dans la lutte contre les changements globaux.